

14ème législature

Question N° : 409	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > sécurité sociale	Tête d'analyse > prestations	Analyse > paiement. calendrier.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 09/09/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le jour des virements des administrations (CNAV pour les retraités, CAF, Pôle emploi, etc.). Certains décalages sont difficilement supportables. Il lui demande donc si, avec les moyens informatiques existants, les virements ne pourraient pas être effectués en différé par les administrations françaises, comme le font déjà les banques.